

HÔTEL DE VILLE

*Relations Publiques**N° tel : 01 69 49 76 17**N/Ref : NDA/FV***DECISION N° 2008/284****OBJET : Convention de prestations de service relative à une animation, «Tire d'érable» lors du marché de Noël, conclue avec la Société « Chemin des Erables »**

Le Député-Maire de la Commune d'Yerres,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L 2 122-22,

VU la délibération du Conseil Municipal de la commune d'Yerres en date du 7 Avril 2008, portant délégation au Maire pour traiter certaines affaires de gestion courante visées à l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, et autorisant l'Adjoint au Maire appelé à remplacer le Maire en cas d'absence ou d'empêchement de celui-ci, à signer également les décisions prises en application de l'article susvisé, ainsi que les documents y afférents,

VU la délibération du Conseil Municipal du 16 octobre 2008 complétant la délégation de pouvoirs accordée au Maire en matière de droit de préemption,

CONSIDERANT que la Commune organise une animation «Tire d'Erable» le samedi 6 décembre et le mercredi 10 décembre 2008 de 14 heures 30 à 17 heures 30 dans le cadre du marché de Noël, sur la place piétonne,

CONSIDERANT qu'à cet effet, elle sollicite le concours de la Société «Chemin des Erables», sise 65, Rue de Villancy 78640 NEAUPHLE-LE-CHATEAU, représentée par Monsieur PERRON, Responsable de la Société « Le Chemin des Erables »,

DECIDE

DE signer avec ledit prestataire, une convention précisant les obligations des parties et les modalités de cette prestation relative à une animation «Tire d'Erable», dans le cadre du marché de Noël, sur la place piétonne du centre-ville, pour un montant de 900,00 € H.T. soit 1 076,40 € T.T.C.,

DIT que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de l'exercice en cours.

Fait à Yerres, le 25 novembre 2008

Le Député-Maire,

Nicolas DUPONT-AIGNAN
Président de la Communauté
D'Agglomération du Val d'Yerres



60, rue Charles de Gaulle
91335 YERRES Cedex

Tél. : 01 69 49 76 00

Fax : 01 69 48 63 98

